



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 6 mars 2025

Prochaine assemblée primaire

Pour des questions d'agenda, le Conseil communal décide de déplacer l'Assemblée primaire des comptes au mardi 3 juin 2025.

Installation d'une caméra pour la surveillance du Rhône

Le Conseil communal préavise positivement le projet d'installer une caméra pour la surveillance du Rhône dans le cadre de la gestion des dangers naturels. Il s'agit d'un dossier de compétence cantonale.

Constructions

Le Conseil communal délivre les autorisations suivantes :

- Construction d'une villa familiale avec couvert à voiture sur la parcelle n° 642 en faveur d'Immoval SA

Ces projets sont autorisés selon les conditions précisées sur l'autorisation de construire.

Sécurité à l'EVE (Espace de Vie Infantile)

Le Conseil communal valide la mise en place d'une porte anti-panique à l'UAPE de Combremont à la place de la porte-fenêtre (côté Martigny) pour accéder au nouvel escalier de secours.

Demande d'homologation sur la RC87

Le Conseil communal valide la demande d'homologation formulée par Téléverbier pour sécuriser l'arrivée des usagers (trottinettes, vélos...) sur la RC87.

Adjudications – Prestations d'ingénieurs civils et relevé topographique à la route des CFF

Le Conseil communal décide d'adjuger de gré à gré les prestations d'ingénieurs civils pour l'étude de la réfection de cette route au bureau BTI SA, ainsi que les travaux pour le relevé topographique au bureau Geo2Rives SA. Les travaux sont prévus en 2026.

Adjudication - Acte de concession Lac des Vaux

Le Conseil communal valide deux offres du bureau d'écologie appliquée Drosera. La première porte sur l'analyse des charges de l'acte de concession, la seconde sur l'analyse des impacts

environnementaux concernant les 150'000 m³ prélevés par Téléverbier pour l'enneigement mécanique. Ce mandat sera entièrement pris en charge par la société de remontées mécaniques.

Autorisation de manifestation

Le Conseil communal autorise l'organisation de l'événement Lac/itude au Lac des Vaux le 20 juillet 2025 et mandate le bureau d'écologie appliqué Drosera pour l'accompagnement environnemental. La manifestation comprend une randonnée jusqu'au lac des Vaux ainsi que deux concerts en pleine nature.

Location des abris PC à Combremont

À la suite de plusieurs demandes reçues chaque année, le Conseil communal valide le principe selon lequel des groupes associatifs peuvent occuper les abris PC à Combremont contre une participation de CHF 200.-. Les locaux doivent être rendus tels que trouvés à leur arrivée.